



Les Petites Infos voinémontaises

Numéro 191 – décembre 2025

Déneigement :

C'est la Communauté de Communes du Pays du Saintois qui a la compétence déneigement et qui prend donc en charge son organisation et son coût.

La CCPS a été informée dans l'été qu'il n'y aurait plus de déneigeur pour Autrey, Ceintrey et Voinémont. Nous avons été avisés de cette probable carence en septembre, puis cela nous a été confirmé seulement en décembre.

Nous avons fait savoir notre surprise et notre mécontentement.

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous organiser en conséquence.

Fermeture mairie :

La mairie sera fermée le samedi 27 décembre 2025 et 3 janvier 2026.

Elle sera ouverte les mardis 23 et 30 décembre de 17 h à 20 h.

Elections municipales et liste électorale :

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars.

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre domicile

Ordures Ménagères :

Noël et le jour de l'an étant des jeudis, le ramassage des ordures ménagères est avancé aux mercredis 24 et 31 décembre. Sortir la poubelle les mardis soir.

Jeunes lauréats (rappel):

Tous les jeunes ayant obtenu un diplôme (Brevet des collèges, Bac, BEP, Brevet Professionnel, Brevet de Maîtrise, diplôme de fin d'études) à l'issue de l'année scolaire 2024-2025 sont invités à venir s'inscrire à la mairie pour la remise de prix.

Dernier délai 30 décembre.

En effet, la municipalité souhaite, comme tous les ans, honorer le travail des jeunes Voinémontais. Ils se verront remettre un bon-cadeau lors de la petite cérémonie conviviale des vœux et de l'accueil des nouveaux habitants qui se déroulera salle Catherine Robaine.

Samedi 17 janvier 2026 à 18h00

Comme tous les ans le village a pris des airs de fête avec des illuminations, des personnages sur le thème de Noël, des boules et cadeaux, merci à notre généreux donateur de décos. Merci aux bénévoles qui les ont installés et merci à tous les habitants qui ont décoré joliment leur maison.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous